



Académie nationale
de médecine
Fondée en 1820



REMISE DES PRIX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE POUR 2018

Par Jean-François ALLILAIRE, secrétaire adjoint



18 DECEMBRE 2018
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
16, rue Bonaparte 75006 Paris

Table des matières

INTRODUCTION : PRIX ET SUBVENTIONS	3
PRIX GÉNÉRAUX.....	4
SUBVENTION DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE – 18 000 €	4
PRIX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE – 27 000 €	4
PRIX JANSEN – 9 000 €.....	4
PRIX JACQUES SALAT-BAROUX – 7 500 €	4
PRIX ALBERT SÉZARY – Deux prix annuels de 7 000 €	5
PRIX DRIEU-CHOLET – 30 000 €	5
PRIX CHARPAK-DUBOUSSET – 10 000 €	6
PRIX DE MÉDECINE.....	6
PRIX LÉON BARATZ, DOCTEUR DAROLLES – 1 060 €	6
PRIX JOSEPH-ANTOINE MAURY – 600 €.....	7
PRIX LUTTE CONTRE LE TABAGISME – 7 000 €.....	7
PRIX IDS SANTÉ – 2 000 €.....	7
PRIX D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE – 1 000 €.....	7
PRIX DE CHIRURGIE, SPÉCIALITÉS CHIRURGICALES, CANCÉROLOGIE	8
PRIX D'UROLOGIE – 1 000 €	8
PRIX PROSPER VEIL – 7 500 €	8
PRIX PAUL MATHIEU – 3 000 €.....	8
PRIX HENRI ET MARY-JANE MITJAVILE – 38 000 €	8
PRIX GALLET ET BRETON – 18 000 €.....	9
PRIX CANCER – 1 000 €	9
PRIX JEAN BERNARD – 20 000 €.....	9
SUBVENTION NESTLÉ WATERS – 20 000 €	10

INTRODUCTION : PRIX ET SUBVENTIONS

L'Académie nationale de médecine décerne chaque année plusieurs prix. Leur dotation est variable mais plusieurs prix dépassent un montant de 20 000 Euros. Certains prix sont orientés selon les volontés des donateurs vers des domaines déterminés, d'autres sont destinés à récompenser ou encourager des recherches dans le domaine des sciences médicales, pharmaceutiques ou vétérinaires sans que le thème en soit délimité.

Les prix portent souvent les noms des bienfaiteurs qui ont légué à l'Académie nationale de médecine le patrimoine nécessaire à leur création. L'attribution d'un prix confère le titre de Lauréat de l'Académie nationale de médecine.

Modalités :

- Les candidatures aux prix de l'Académie nationale de médecine pour l'année à venir sont reçues au secrétariat, du 15 novembre de l'année en cours au 15 février de l'année suivante.
- Les dossiers déposés par les candidats sont soumis à l'avis d'un ou deux experts désignés par le secrétaire adjoint parmi les membres de l'Académie nationale de médecine.
- Ces experts ainsi que des membres de l'académie nationale de médecine désignés par le secrétaire adjoint constituent les jurys chargés d'examiner les travaux des candidats et de proposer les lauréats dont la liste est soumise à l'approbation de l'assemblée en comité secret.
- Les mémoires et ouvrages couronnés par l'Académie nationale de médecine sont conservés dans ses archives.
- Les prix peuvent être partagés sauf lorsque l'acte de donation ou le legs l'a explicitement exclu. Quand un prix n'est pas décerné, son montant est ajouté au capital de la libéralité.
- Seule l'attribution d'un prix confère le titre de lauréat de l'Académie nationale de médecine.
- Les subventions dont l'objet est le financement d'un programme de recherches sont attribuées, après un appel d'offres, par un jury constitué de membres de l'Académie nationale de médecine, dont la compétence est reconnue dans le domaine considéré.

PRIX GÉNÉRAUX

SUBVENTION DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE – 18 000 €

Monsieur **Pierre BOURDILLON**, 33 ans, est chef de clinique-assistant en Neurochirurgie des Hôpitaux de Lyon dont il est ancien interne. Admissible à L'École Normale Supérieure en sciences, il a été admis sur un poste d'accueil à l'INSERM. Il fait partie de l'unité 1127 dans l'ICM de La Pitié-Salpêtrière.

Subvention obtenue pour : « Traitement par radiofréquence des épilepsies pharmaco-résistantes »

La subvention de recherche de l'Académie nationale de médecine est attribuée après appels d'offres sur des sujets donnés et pour des montants variables déterminés en accord avec la société ou la personne finançant le projet.

PRIX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE – 27 000 €

Monsieur **Alexandre LOUPY**, 41 ans, est professeur des universités-praticien hospitalier d'épidémiologie. Il travaille au service de transplantation rénale de l'Hôpital Necker Enfants Malades dirigé par le Pr. Christophe LEGENDRE. Il effectue sa recherche à l'Unité INSERM 970 située à l'HEGP. Il a une double formation en épidémiologie-santé publique et en néphrologie. Après un an à Edmonton au Canada dans un département dédié à la transplantation rénale, il coordonne l'enseignement de santé publique et économie de la santé à l'Université Paris-Descartes.

Prix obtenu pour : « Transplantation rénale, rejets de greffons par anti-HLA et identification de biomarqueurs »

Le prix de l'Académie nationale de médecine est destiné à encourager tout travail ou toute recherche jugé digne par l'Académie nationale de médecine.

PRIX JANSEN – 9 000 €

Monsieur **Louis-Marie TERRIER**, 34 ans, ancien interne des hôpitaux de Tours est assistant hospitalo-universitaire et actuellement inscrit pour une thèse de science à l'INSERM avec mobilité à l'Université de Harvard. Il est également titulaire d'un master en Physique imagerie. Son activité clinique et de recherche est essentiellement axée sur la pathologie chirurgicale crânio-faciale.

Prix obtenu pour : « Pathologies crâniofaciales et neurochirurgie au XXIème siècle »

Le prix Jansen est destiné à encourager tout travail ou toute recherche jugé digne par l'Académie nationale de médecine.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES D'ÉVIAN-LES-BAINS – 2 500 €

Madame **Marie-Louise FRÉMOND**, 35 ans, est étudiante en thèse de Sciences au laboratoire de Neuro-génétique et Neuro-inflammation avec le Professeur Crow, INSERM UMR1163, Institut Imagine.

Prix obtenu pour : « Stratégies thérapeutiques des interféronopathies de type I »

Le prix de la société des eaux minérales d'Évian-les-Bains est destiné à encourager la recherche scientifique.

PRIX ALBERT SÉZARY – Deux prix annuels de 7 000 €

Monsieur **Pierre-Éric LUTZ**, 38 ans, est médecin de la Faculté de médecine de Strasbourg, chercheur post doctorant à l'Institut de Neurosciences Cellulaires et Intégratives INSI-CNRS UPR 3212 à Strasbourg. Il collabore avec l'Institut universitaire en Santé mentale de Québec.

Prix obtenu pour : « Comprendre comment la maltraitance infantile [...] peut contribuer à perturber le comportement et augmenter le risque physiopathologique tout au long de la vie »

et

Monsieur **Paul-Gydéon RITVO**, 25 ans, étudiant en 4ème année de médecine à l'Université Paris V (Paris Descartes), lauréat de l'école de l'INSERM Liliane Bettencourt en 2012 (classé 7e), est titulaire d'un Master II en immunologie et thèse réalisée au sein du laboratoire du Pr. Klatzmann.

Prix obtenu pour : « Au cœur du contrôle de l'immunité humorale : redéfinition et mode d'action des lymphocytes T folliculaires régulateurs (Tfr) »

Le prix Albert Sézary est d'une part destiné à récompenser un jeune médecin digne d'intérêt et d'autre part destiné à récompenser un jeune chercheur digne d'intérêt.

PRIX DRIEU-CHOLET – 30 000 €

Madame **Valérie CASTELLANI**, 52 ans, directrice de recherche au CNRS est responsable d'une équipe à l'Institut NeuroMyoGène, Co-fondatrice de la Société Oncofactory.

Prix obtenu pour : « Les mécanismes de développement du système nerveux et les dérégulations qui conduisent à la formation d'un cancer pédiatrique du système nerveux périphérique d'origine embryonnaire, le neuroblastome »

Le prix Drieu-Cholet est accordé tous les deux ans, les années paires. Il a pour but de récompenser, encourager ou aider des chercheurs faisant principalement des travaux sur le cancer, les maladies vasculaires, ou pour toute autre aide jugée utile par l'Académie nationale de médecine.

PRIX ÉLOI COLLERY – 40 000 €

Monsieur **François-Xavier WEILL**, 51 ans, directeur de recherche à l'Institut Pasteur, chef de l'Unité de Recherche et d'Expertise des Bactéries Pathogènes Entériques, est directeur du Centre national de référence (CNR) et du Centre collaborateur OMS (CCOMS) de référence et de recherche pour les Salmonella.

Prix obtenu pour : « Meilleure compréhension de l'émergence, de l'évolution génétique, et des voies de circulation des bactéries pathogènes entériques, en particulier celles ayant un potentiel épidémique et/ou une multirésistance aux antibiotiques »

Le prix Éloi Collery est destiné à la recherche médicale.

PRIX CHARPAK-DUBOUSSET – 10 000 €

Monsieur **Mathias FINK**, 73 ans, est un physicien français, spécialiste de l'application des ondes à l'imagerie biomédicale. Il est professeur de l'ESPCI ParisTech, fondateur et ancien directeur de l'Institut Langevin « Ondes & Images », membre de l'Académie des sciences et ancien titulaire de la chaire d'innovation technologique du Collège de France.

et

Monsieur **Jean-Michel CORREAS**, est professeur de radiologie à l'Université Paris-Descartes, et vice-président du département de radiologie adulte de l'hôpital universitaire Necker, à Paris. Il a obtenu un doctorat en médecine de l'Université de Tours sous la supervision du Pr Léandre Pourcelot.

Prix obtenu pour leur travail sur l'élastographie par ondes de cisaillement.

Le prix Charpak-Dubousset est destiné à récompenser des travaux d'innovation collaborative dans le domaine de la santé.

PRIX DE MÉDECINE

PRIX LÉON BARATZ, DOCTEUR DAROLLES – 1 060 €

Madame **Catherine LAPORTE**, 41 ans, est médecin généraliste, maître de conférences des Universités en médecine générale, Université d'Auvergne, Faculté de médecine de Clermont-Ferrand.

Prix obtenu pour : « Consommation et addiction aux substances psychoactives (médicaments ou drogues), antalgiques et troubles du comportement en sons primaires : prise en charge de la consommation de cannabis chez les jeunes par les médecins généralistes »

Le prix Léon Baratz, Docteur Darolles est destiné à récompenser des chercheurs ayant publié des résultats ou des ouvrages scientifiques particulièrement intéressants.

PRIX JOSEPH-ANTOINE MAURY – 600 €

Madame **Anne-Lyse CHABERT**, 34 ans, ancienne boursière du CNRS est actuellement chercheur associé au sein du Laboratoire SPHERE de l'Université Paris-Diderot, également Docteur ès-lettres en philosophie.

Prix obtenu pour : « Transformer le handicap au fil des expériences de vie »

Le prix Joseph-Antoine Maury est accordé tous les deux ans, les années paires. Il est destiné à celui qui aura trouvé le moyen de soulager ou d'atténuer la souffrance physique humaine.

PRIX LUTTE CONTRE LE TABAGISME – 7 000 €

Monsieur **Henri-Jean AUBIN**, 57 ans, est professeur de psychiatrie et d'addictologie à l'Université Paris-Sud. Engagé dans la recherche et l'enseignement de la tabacologie depuis son clinicat au cours duquel il développe une consultation, puis une unité de coordination de tabacologie hospitalière. Il est lauréat en 2012 du prix de Lutte contre l'alcoolisme de l'Académie nationale de médecine.

Prix obtenu pour : « Tabagisme : aider les plus vulnérables »

Le prix Lutte contre le tabagisme est destiné à récompenser un travail se rapportant à la lutte contre le tabagisme dans tous ses aspects préventifs et curatifs.

PRIX IDS SANTÉ – 2 000 €

Monsieur **Quentin MARCOU**, 25 ans, étudiant en 4ème année de médecine, est chercheur post doctoral au laboratoire MAP5 à Paris V Descartes.

Prix obtenu pour : « Approches probabilistes pour l'étude du système immunitaire adaptatif »

Le prix IDS Santé est destiné à récompenser des travaux portant sur des solutions numériques ou digitales dans le domaine de la santé.

PRIX D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE – 1 000 €

Madame **Sophie DELAPORTE**, 50 ans, est titulaire d'un doctorat en histoire contemporaine (1999), et d'une habilitation à diriger les recherches (2013). Maître de conférences depuis 2005, professeur des Universités depuis 2014, elle enseigne à la Faculté de Philosophie, d'Histoire et de Médecine de l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens. Auteure de plusieurs essais et romans *Gueules Cassées*, *Blessés de la face de la Grande Guerre* (1996), d'un roman *La Chambre des Officiers* (1998) (film de Dupeyron en 2001) ; à paraître : *Pierre Schoendoerffer ou la guerre : des vaincus et des survivants (Indochine, Algérie, Vietnam)*. Elle participe également à la réalisation d'une exposition virtuelle à la bibliothèque interuniversitaire de santé : *Les gueules cassées* (2000).

Prix obtenu pour : « Visages de Guerre, les gueules cassées de la guerre de Sécession à nos jours »

Le prix d'Histoire de la médecine de la Société d'histoire de la médecine et de l'Académie nationale de médecine est destiné à récompenser un ouvrage consacré à l'histoire de la médecine.

PRIX DE CHIRURGIE, SPÉCIALITÉS CHIRURGICALES, CANCÉROLOGIE

PRIX D'UROLOGIE – 1 000 €

Monsieur **Louis LENFANT**, 27 ans, est étudiant en 5ème semestre du DES de chirurgie générale, inscrit au DESC d'Urologie à l'Université Paris-Descartes.

Prix obtenu pour : « Influence du polymorphisme génétique sur l'évolution des tumeurs de vessie n'infiltrant pas le muscle »

Le prix d'urologie est destiné à encourager ou récompenser un travail urologique.

PRIX PROSPER VEIL – 7 500 €

Monsieur **François SEVRIN**, 26 ans, est interne en 5ème semestre de pédiatrie (stage d'oncologie au Centre Oscar Lambret). Son travail de recherche doit s'effectuer au sein de l'unité INSERM lilloise dirigée par le Pr. Quesnel dans le cadre d'un Master II. Second en première année du premier cycle des études de médecine (PCEM1), Major au certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCTU), il fait un Master I pendant ses études de médecine et stagiaire à Harvard (Massachusetts General Hospital) en 2015.

Prix obtenu pour : « Relation entre taux d'exosomes sécrétés par les blastes de patients adultes atteints de LAM et de niveau d'expression du CD81 »

Le prix Prosper Veil est destiné à aider un étudiant en ophtalmologie ou en médecine ou encore un médecin chercheur digne d'intérêt et de mérite.

PRIX PAUL MATHIEU – 3 000 €

Monsieur **Antoine LEGRAS**, 33 ans, est chef de clinique assistant, chirurgien thoracique à l'Hôpital Cochin à Paris.

Prix obtenu pour : « Cancer bronchique non à petites cellules – de la chirurgie à l'analyse moléculaire : Recherche de signatures pronostiques »

Le prix Paul Mathieu est destiné à des recherches, des ouvrages ou des organismes ayant pour but la lutte contre les tumeurs malignes.

PRIX HENRI ET MARY-JANE MITJAVILE – 38 000 €

Monsieur **Philippe MORICE**, 53 ans, est chef du pôle chirurgical et interventionnel à l'Institut Gustave Roussy, rattaché à l'Unité INSERM 3010.

Prix obtenu pour : « Progrès dans la préservation de la fertilité et de la féminité dans les cancers gynécologiques : de la demande « légitime » à l'évaluation de la santé carcinologique »

Le prix Henri et Mary-Jane Mitjavile est destiné à récompenser un savant ou un chercheur français pour son travail dans la lutte contre le cancer exclusivement. Si le cancer est jugulé, le prix s'appliquera à un autre fléau.

PRIX GALLET ET BRETON – 18 000 €

Monsieur **Antonin MORILLON**, 45 ans, est directeur de recherche (DR2) CNRS et chef d'équipe à l'Institut Curie.

Prix obtenu pour : « De la face cachée des génomes au diagnostic précoce du cancer de la prostate »

Le Prix Gallet et Breton est destiné à récompenser ou aider un travail personnel ou réalisé par un groupe, concernant des recherches ou des progrès techniques ou thérapeutiques, relatifs à la cancérologie.

PRIX CANCER – 1 000 €

Madame **Julie MÉREAUX**, 27 ans, est interne en gynécologie obstétrique, INSERM U965 CART Paris VII (Marc Pocard) sur l'Angiogenèse et recherche translationnelle.

Prix obtenu pour : « Évaluation d'une thérapie photodynamique, avec un nouveau photosensibilisateur de dernière génération, dans la carcinose péritonéale d'origine ovarienne sur un modèle murin »

Le prix Cancer est destiné à encourager ou récompenser des travaux dans le domaine du cancer.

PRIX JEAN BERNARD – 20 000 €

Monsieur **Philippe Lançon**, 55 ans, titulaire d'une maîtrise en droit européen et diplômé du CFJ (promotion 1986), est journaliste au quotidien *Libération*, chroniqueur et critique littéraire, avec une passion particulière pour la littérature latino-américaine. Il a longtemps tenu la chronique *Après coup* consacrée à la télévision et a participé au lancement des pages *Portrait*. Il est également chroniqueur pour l'hebdomadaire *Charlie Hebdo* et à partir de fin 2014 devient un membre de la tribune « théâtre » du *Masque et la Plume* sur France Inter. Il raconte, dans son roman, l'attaque de Charlie Hebdo le 7 janvier 2013 dont il a été victime, un quart du visage inférieur droit détruit. Le récit de ce massacre qui transformera sa vie et le fera basculer dans l'horreur. Il subira jusqu'à 22 passages au bloc, dont 13 opérations pour sa mâchoire.

Prix obtenu pour : son roman « LE LAMBEAU » paru aux éditions Gallimard. Un témoignage prenant d'un homme meurtri qui subira une quinzaine d'opérations. Le récit depuis sa chambre d'hôpital, de ses craintes, de ses angoisses, de ses douleurs et de sa renaissance.

Le prix Jean Bernard a été créé à l'initiative de l'Académie nationale de médecine pour récompenser l'œuvre d'un écrivain qui illustre le lien entre médecine et littérature et est fidèle aux valeurs humaines prônées par le célèbre hématologue décédé en 2001, premier président du comité d'éthique. Il est décerné chaque année par l'Académie nationale de médecine.

SUBVENTION NESTLÉ WATERS – 20 000 €

ATTRIBUÉE A DEUX CHERCHEUSES :

Madame **Laetitia MARTINERIE**, 39 ans, est maître de compétences des universités-praticien hospitalier (MCU-PH) en endocrinologie pédiatrique à la Faculté de médecine Paris-Sud / Contrat interface INSERM pour Hospitaliers 2017-2022, rattachée à l'INSERM 1185.

Subvention obtenue pour ses travaux sur l'altération de la signalisation cortico-stéroïde rénale chez le prématuré avec retard de croissance : Adaptation néonatale et programmation fœtale de l'HTA.

et

Madame **Sandrine LEMOINE**, 37 ans, est maître de compétences des universités-praticien hospitalier (MCU-PH) en néphrologie / service de néphrologie, dialyse, hypertension et exploration fonctionnelle rénale à l'Hôpital Edouard Herriot de Lyon, rattachée à l'INSERM CARMEN 1060.

Subvention obtenue pour ses travaux sur la mesure du taux d'oxalémie chez les patients lithiasiques souffrant d'une malabsorption digestive.

La subvention est destinée à aider un projet portant sur l'eau et les électrolytes, candidats choisis par un jury spécial.